

SICOREN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLÈGE DE LA RÉGION DE NEAUPHLETTE

Longnes, le 03 Mars 2026,

OBJET : CONVOCATION DU COMITÉ SYNDICAL

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du comité syndical du
SICOREN

qui aura lieu dans la salle du conseil de Longnes

LE VENDREDI 13 MARS 2026 19h30

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Délibération : 2026.01 CFU 2025
- Délibération : 2026.02 Affectation de résultats
- Délibération : 2026.03 Participation communale
- Délibération : 2026.04 Budget primitif 2026
- Délibération : 2026.05 Choix des organismes financiers
- Délibération : 2026.06 Choix des entreprises
- Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent, merci de bien vouloir transmettre la présente convocation à un suppléant.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Christophe DEBAST

